

[Texte]

I will now deal with funding. There are two recommendations on funding. We believe, as a task force, that the overall development of day care services should move towards universal accessibility and publicly funded care. Interim measures were however proposed by the task force, recognizing that universal accessibility was perhaps not around the corner. One of the recommendations dealt with the province and the other with the federal.

• 0955

The provincial recommendation was that the province increase its funding by offering a direct grant or subsidy to each non-profit day care program. Such financing should come from income tax dollars rather than having the municipality pay any portion from the property tax base. The federal recommendation was that federal contributions under the Canada Assistance Plan be broadened to fund aspects of day care for all income groups. This would include contributions to non-profit day care for capital costs, increased contribution for start-up grants and a direct ongoing grant of 50% for all operating costs of non-profit day care programs.

I want to update this last proposal by saying that if, as it increasingly appears, the Canada Assistance Plan cannot incorporate these changes we would support the recommendation of new legislation that would. Clearly, there must be a mechanism that allows day care to move out of the welfare system, where it is presently located, according to the provision of the Canada Assistance Plan.

I want to turn to the issue of informal care now. We have mentioned before that women are entering the work force in increasing numbers. Maintaining the present system for funding day care, maintaining the status quo as far as the provision of day care is concerned, will mean that even more children will be found in informal care situations. By informal care, I should note that I mean unlicensed, unsupervised care arrangements.

We believe it is very important that the implications of this be closely examined by the task force because it is no longer possible to assume that most children are being cared for by close relatives in these informal situations. The extended family that could provide child care—the grandmother or the aunt who was able to remain at home—is fast disappearing. The federal government must take a close look at what is replacing the at-home mother backed up by the extended family. What is there is often not adequate.

[Traduction]

subventionne dans la région d'Ottawa-Carleton et il fera de son mieux pour défendre ce projet.

J'aborde maintenant la question du financement, qui a fait l'objet de deux recommandations. En tant que groupe de travail, nous sommes d'avis qu'il faudrait s'orienter vers des services de garderie accessibles à tous et financés par les deniers publics. Dans l'intervalle cependant, conscient du fait que ce concept de libre accès pour tous n'est peut-être pas pour demain, le groupe de travail a proposé certaines mesures intérimaires. L'une des recommandations émises à ce sujet s'adressait aux gouvernements provinciaux, tandis que l'autre s'adressait au gouvernement fédéral.

Dans le premier cas, le groupe de travail recommandait aux gouvernements provinciaux d'augmenter leur participation par une subvention directe de toutes les garderies à but non lucratif. Il était prévu de financer cette opération par le biais des impôts sur le revenu et non par une ponction additionnelle sur l'impôt foncier levé par les municipalités. Dans le second cas, on proposait une augmentation de la contribution fédérale au Régime d'assistance publique du Canada, afin de permettre le financement des services de garderie pour toutes les catégories de revenus. Ces cotisations fédérales serviraient notamment à couvrir une plus grande partie des coûts en capital et des frais d'établissement des garderies à but non lucratif et à assurer une subvention directe permanente, équivalente à 50 p. 100 de tous les frais d'exploitation de ces garderies.

Il est de plus en plus évident que tous ces changements ne pourront pas se faire dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada; c'est pourquoi je tiens à préciser que nous serions tout à fait favorables à une nouvelle législation qui reprendrait les termes de la proposition du groupe de travail. Il faudrait absolument faire en sorte que les garderies ne relèvent plus du Régime d'assistance publique du Canada, et donc des services de bien-être social, comme c'est le cas actuellement.

J'aimerais maintenant aborder la question de la garde d'enfants non officielle. Nous avons déjà dit que les femmes étaient chaque jour plus nombreuses sur le marché du travail. Si rien n'est fait pour améliorer les services de garderie et leur financement, de plus en plus d'enfants devront être gardés de façon «non officielle», c'est-à-dire dans un cadre non agréé, échappant à toute supervision.

Nous croyons qu'il est très important que le groupe de travail examine attentivement les conséquences de cette situation, car il est inconcevable que la plupart des enfants soient gardés par des proches, de façon «non officielle». Il est de moins en moins possible de compter sur la famille «élargie»—la grand-mère ou la tante qui pouvait rester à la maison—pour faire garder les enfants. Le gouvernement fédéral doit se préoccuper de savoir quelles ont été les solutions trouvées pour remplacer la mère à la maison, aidée par la famille «élargie». Le plus souvent, ces solutions ne sont pas satisfaisantes.